

M. Jean-Pierre SUEUR écrit au PDG de « La Redoute » au sujet du projet de suppression de la plate-forme téléphonique de cette entreprise à Orléans. M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, a écrit à M. Bertrand de TALHOUËT, Président – Directeur général de « La Redoute », au sujet du projet de suppression de la plate-forme téléphonique de « La Redoute » à Orléans.

Il a écrit dans cette lettre : « Cette suppression porterait, d'abord, préjudice aux huit salariées concernées qui sont attachées à notre région et à notre agglomération, où elles travaillent et où elles habitent.

« Elle serait également préjudiciable pour notre agglomération qui tient, vous le savez, une place particulière dans les activités des centres d'appel et de vente par correspondance.

« A cet égard, une présence significative à ORLEANS d'une entreprise comme LA REDOUTE est loin d'être négligeable.

« Enfin, la tendance à la concentration des plate-formes téléphoniques sur un nombre limité de sites et à leur délocalisation à l'étranger a des conséquences importantes sur l'emploi dans notre pays et sur le potentiel économique qui est le sien. »

En conclusion, M. Jean-Pierre SUEUR demande à M. de TALHOUËT de revoir cette décision de fermeture. Il lui demande aussi de bien vouloir le recevoir avant qu'une décision définitive soit prise.

télécharger le communiqué au format pdf

[Télécharger le fichier](#)